



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

# BUDGET PRIMITIF 2026

### BUDGET : Ville de GODERVILLE

#### **Sommaire :**

*I. Le cadre général du budget*

*II. Le budget Primitif 2026*

\* *IIa - la section de fonctionnement*

\* *IIb - la section d'investissement*

*III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation*

### **I. Le cadre général du budget**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. C'est un document de prévisions.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

**Le projet du budget 2026 a été présenté lors de la commission Finances le 02 avril 2026, à l'ensemble des conseillers municipaux présents.**

**Le budget 2026 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés le 07 avril 2026 par le Conseil Municipal.**

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. La présente note est disponible sur le site internet de la commune.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Département, de la Région, de l'Etat ou autre organisme public chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

## **II. Le Budget Primitif 2026**

### **II-a) La section de fonctionnement**

#### **a) Généralités**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

#### **Recettes de fonctionnement :**

Les recettes réelles de fonctionnement 2026 représentent 2 592 879.13 euros.

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centre de loisirs, mise à disposition des salles municipales, droits d'entrée aux spectacles de la salle culturelle...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux loyers des immeubles, propriété de la commune et à diverses participations.

S'y ajoute l'excédent de fonctionnement constaté en 2025 et reporté sur 2026 d'un montant de 195 857.86 euros.

**Soit un total de 2 788 736.99 euros.**

#### **Dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses réelles de fonctionnement 2026 représentent 2 280 197.43 euros.

Elles sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

**Soit un total de 2 280 197.43 euros.**

**L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau, soit pour 2026 une somme de 508 539.56 €.**

**Soit un total global de dépenses de 2 788 736.99 euros.**



**c) La fiscalité**

Les taux des impôts locaux pour 2026 :

	Taux votés 2026
Taxe foncière bâtie (TFB)	46.93 %
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	34.61 %
Taxe d'habitation (TH)	12.20 %

Depuis 2022, les communes et EPCI votent à nouveau le taux de la Taxe Habitation (TH), qui concerne ;

- Les résidences secondaires,
- Les locaux meublés à titre privatif par les sociétés, associations et organismes privés, non assujettis à la CFE,
- Les locaux meublés sans caractère industriel ou commercial occupés par les organismes de l'Etat ou des collectivités locales et non exonérés,
- Les logements vacants depuis plus de deux ans lorsque la collectivité a instauré la TH sur les logements vacants (THLV).

**d) Les dotations de l'Etat.**

Les dotations de l'Etat sont arrêtées à **885 566.00 €**

Elles sont composées de la façon suivante :

Dotations forfaitaire	317 217.00 €
Dotations de solidarité rurale	431 073.00 €
Dotations nationale de péréquation	137 276.00 €

**e) Le fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales.**

Ce mécanisme de péréquation horizontale, institué depuis 2012 consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Dotations Nationale de Péréquation 137 276.00 €.

En 2025, elle s'élevait à 137 276.00 €.

## II- b). La section d'investissement

### Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

#### **- en dépenses :**

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

#### **- en recettes :**

Deux types de recettes coexistent :

Les recettes financières : fonds de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement liée aux autorisations d'urbanisme,

Les recettes d'équipement qui correspondent aux subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

**b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement**

GODERVILLE  
BP 2026

**VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT**

	Budget Primitif 2026		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
10 - Dépense d'investissement reporté	11 124,77		11 124,77
10 - Impôts et taxes assimilés	5 160,00		5 160,00
<b>Total dépenses liées hors opérations</b>	<b>16 284,77</b>		<b>16 284,77</b>
10 - Cofin			
11 - Education Publique	12 025,00		12 025,00
12 - Evénementiel	10 000,00		10 000,00
13 - Acquisition de biens matériels	24 500,00		24 500,00
14 - Travaux divers	310 000,00		310 000,00
15 - Subv. activités multiples	25 200,00		25 200,00
16 - Administration centre-ouest	3 090 179,54		3 090 179,54
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>3 164 904,54</b>		<b>3 164 904,54</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>4 853 894,01</b>		<b>4 853 894,01</b>

	Budget Primitif 2026		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
134 - Invest. sans capitalisation immobilière	338 877,00		338 877,00
10 - Bénévoles, biens divers et services	1 000 000,00		1 000 000,00
13 - Subvention d'investissement reçues	43 300,00		43 300,00
10 - Impôts et taxes assimilés	2 500,00		2 500,00
<b>Total recettes liées hors opérations</b>	<b>1 443 756,53</b>		<b>1 443 756,53</b>
13 - Licences Publiques	41 400,00		41 400,00
12 - Evénementiel	5 540,00		5 540,00
16 - Bénévoles	11 200,00		11 200,00
12 - Réhabilitation centre-ouest	2 251 300,45		2 251 300,45
<b>Total recettes opérations d'invest</b>	<b>2 408 731,76</b>		<b>2 408 731,76</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>3 102 235,79</b>		<b>3 102 235,79</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>4 544 992,32</b>		<b>4 544 992,32</b>

	Budget Primitif 2026		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
<b>SOLDE D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Solde d'investissement</b>			

TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Dépenses	Propositions nouvelles	Report	Propositions bloquées	Régular	Propositions nouvelles	Report	Propositions globales
40 - Eglises	5 000,00	0,00	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
21318 - Autres bâtiments publics	5 000,00		5 000,00				
63 - Eclairage Public	82 026,00	0,00	82 026,00		41 482,00	0,00	41 482,00
2041582 - Autres eqpt. - Bâtiments et in	8 525,00		8 525,00	13258 - Subv. non transf. Autres travaux	41 482,00		41 482,00
2152 - Installations de voirie	3 500,00		3 500,00				
21534 - Réseaux d'alimentation	70 000,00		70 000,00				
72 - Ecole élémentaire	10 000,00	0,00	10 000,00		5 548,00	0,00	5 548,00
21372 - Bâtiments scolaires	10 000,00		10 000,00	1328 - Autres subventions d'équip. non T	5 548,00		5 548,00
78 - Stade sportif	58 000,00	0,00	58 000,00		11 361,30	0,00	11 361,30
21314 - Bâtiments culturels et sportifs	58 000,00		58 000,00	1329 - Subv. non transf. Dépensements	11 361,30		11 361,30
2153 - Autres inst. matériel, out. techniq.	3 000,00		3 000,00				
83 - Acquisition de biens meubles	24 500,00	0,00	24 500,00		0,00	0,00	0,00
2051 - Concessions, droits similaires	1 000,00		1 000,00				
21588 - Autre matériel, outillage incendie	5 000,00		5 000,00				
21738 - Autre matériel outillage de ve	1 500,00		1 500,00				
2159 - Autres mat. matériel out. techniq	5 000,00		5 000,00				
21834 - Matériel informatique scolaire	2 000,00		2 000,00				
21838 - Autre matériel informatique	2 000,00		2 000,00				
2188 - Autres communications électroniques	8 000,00		8 000,00				
84 - Travaux divers	200 000,00	0,00	200 000,00		0,00	0,00	0,00
21371 - Bâtiments administratifs	5 000,00		5 000,00				
21372 - Bâtiments scolaires	20 000,00		20 000,00				
21374 - Bâtiments culturels et sportifs	50 000,00		50 000,00				
21376 - Equipements du cimetière	2 000,00		2 000,00				
21378 - Autres bâtiments publics	70 000,00		70 000,00				
21381 - Immeubles de rapport	30 000,00		30 000,00				
2151 - Réseaux de voirie	5 000,00		5 000,00				
2152 - Installations de voirie	20 000,00		20 000,00				
21534 - Réseaux d'alimentation	0 000,00		0 000,00				
2158 - Autres inst. matériel out. techniq	20 000,00		20 000,00				
85 - Salle activités multiples	25 200,00	0,00	25 200,00		0,00	0,00	0,00
21374 - Bâtiments culturels et sportifs	7 200,00		7 200,00				
21836 - Autre matériel informatique	18 000,00		18 000,00				
92 - Dynamisation centre-bourg	2 950 176,54	0,00	2 950 176,54		2 351 330,45	0,00	2 351 330,45
215 - Instmat. matériel out. techniq	2 950 176,54		2 950 176,54	1322 - Subv. non transf. Régions	2 351 330,45		2 351 330,45
				1323 - Subv. non transf. Départements	393 546,80		393 546,80
					393 546,80		393 546,80

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le 09/04/2026

ID : 076-217603026-20260407-1607042026-DE

Dépenses	Propositions nouvelles	Reporta	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reporta	Propositions globales
2027 - Frais de fonctionnement	3 154 001,54	0,00	3 154 001,54	TOTAL RECETTES AFFECTEES	2 409 721,75	0,00	2 409 721,75
2343 - Fonctionnement	271 036,50		271 036,50	230 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	1 230,00		1 230,00
2343 - Fonctionnement	2 882 965,04		2 882 965,04	231 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	334 000,00		334 000,00
				232 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	20 000,00		20 000,00
				233 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	20 000,00		20 000,00
				TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EG	1 794 230,00		1 794 230,00
TOTAL NON INDIVIDUALISE	3 011 996,23	0,00	3 011 996,23	TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EG	3 103 951,75	0,00	3 103 951,75
TOTAL EQUIPEMENT (20 21 23)	3 650 597,77	0,00	3 650 597,77	234 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	500 000,00		500 000,00
001 - Equipement	550 000,00		550 000,00	235 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	330 000,00		330 000,00
1641 - Equipement en œuvre	600 000,00		600 000,00	236 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	150 000,00		150 000,00
165 - Dépense et capital immobilisé reporté	2 500,00		2 500,00	237 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	2 000,00		2 000,00
				238 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	300 000,00		300 000,00
				239 - Subv. pour l'imp. d'égouttement	2 500,00		2 500,00
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	1 007 096,30	0,00	1 007 096,30	TOTAL RECETTES FINANCIERES	1 838 878,00	0,00	1 838 878,00
				TOTAL INVESTISSEMENT	4 663 834,07	0,00	4 663 834,07

Excédent de budgétisation de l'investissement : (Recl + Ordra)	0,00
Déficit de budgétisation de l'investissement (Recl - Ordra)	808 630,50

**II- c). Vue d'ensemble (section investissement et section de fonctionnement) :****Investissement :**

Dépenses : 4 663 694.07 € (dont 0.00 € de RAR)

Recettes : 4 663 694.07 € (dont 0.00 € de RAR)

**Fonctionnement :**

Dépenses : 2 788 736.99 € (dont 0.00 € de RAR)

Recettes : 2 788 736.99 € (dont 0.00 € de RAR)

**Soit un budget cumulé de 7 452 431.06 €****Équilibre du budget 2026**

		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 0	Résultats antérieurs (a)	(D002) 0,00	(R002) 195 857,86	(D001) 935 961,53	(R001) 0,00 (R1068) 935 961,53
	Restes à réaliser (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
2 5	<b>Total des crédits de l'exercice antérieur (c = a + b)</b> <i>Déficit / excédent</i>	<b>0,00</b>	<b>195 857,86</b> <i>195 857,86</i>	<b>935 961,53</b>	<b>935 961,53</b>
2 0	Propositions 2026 (Hors 020 - 022) (d) <i>Déficit / excédent</i>	2 280 197,43	2 592 879,13 <i>312 681,70</i>	3 426 036,31 <i>508 539,56</i>	2 917 496,75
	<b>Total 2025 + propositions 2026 (e = c + d)</b> <i>Déficit / excédent</i>	<b>2 280 197,43</b>	<b>2 788 736,99</b> <i>508 539,56</i>	<b>4 361 997,84</b> <i>508 539,56</i>	<b>3 853 458,28</b>
+ 2 0	Opérations d'ordre de section à section (f)	508 539,56	0,00	0,00	508 539,56
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (g) <i>Déficit / excédent</i>	0,00 <i>508 539,56</i>	0,00	301 696,23	301 696,23 <i>508 539,56</i>
2 6	<b>Total du budget (h = e + f + g)</b> <i>Déficit / excédent</i>	<b>2 788 736,99</b>	<b>2 788 736,99</b>	<b>4 663 694,07</b>	<b>4 663 694,07</b>
	Pour info 020 - 022	0,00		0,00	

### III. Les données synthétiques du budget

#### a) Etat de la dette

Date encaissement	Prêteur	Objet	Capital initial	Nombres échéances	Périodicité	Date 1 <sup>ère</sup> échéance	Date dernière échéance
07/09/2018	Crédit Agricole	Acquisition du site de la Briqueterie	217 536.12€	96	Mensuelle	07/10/2018	07/09/26
31/05/2015	Caisse d'Epargne	Acquisition du cabinet médical + réfection de la toiture	600 000.00€	80	Trimestrielle	15/09/2015	15/06/2035
10/01/2018	Caisse d'Epargne	Construction école maternelle	350 000.00€	25	Annuelle	01/02/2008	01/02/2032
<b>TOTAL</b>			<b>1 167 536.12€</b>				

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Total versement	Capital restant
2026	469 450.12 €	68 634.77 €	12 330.26 €	0.00 €	80 965.03 €	400 815.35 €

*Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPIC, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.*

Fait à Goderville, le 07 avril 2026  
 Le Maire, Frédéric CARLIERE

